



## Dons d'argent à des participants

-----  
Par sockkyy

Bonjour,

Nous sommes une association (avec un compte bancaire dédié) qui a récemment effectué un événement. Les gagnants de cet événement se voyaient normalement remettre des cartes cadeau.

Toutefois, il n'est plus possible pour nous d'en acheter à cause de la mauvaise gestion du site qui les vend.

Nous souhaitons alors offrir directement la somme de la carte cadeau à nos gagnants via un virement.

Nous nous posons toutefois des questions quant à la légalité de cet acte.

Auriez-vous des conseils, svp? Une telle chose est-elle possible?

Bien cordialement,

Sockkyy